

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 17 juin 2023

SEISME DU 16 JUIN EN CHARENTE-MARITIME

À la suite du séisme survenu hier, Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime, s'est rendu ce matin dans les deux communes les plus touchées, La Laigne et Cram-Chaban, pour aller à la rencontre des élus et des sinistrés et saluer la remarquable mobilisation du SDIS, de la gendarmerie nationale, d'ENEDIS et des services municipaux. Le préfet a également apporté aux élus toutes les informations relatives à la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Selon un premier bilan établi par le SDIS, 135 bâtiments publics et privés ont été endommagés à des degrés divers, dont 71 sont considérés comme inhabitables en raison des risques structurels qu'ils présentent.

En lien étroit avec les maires, le recensement des personnes devant quitter leur logement et ne disposant d'une solution par elles-mêmes est en cours. Les services de l'État sont pleinement mobilisés, aux côtés des maires et du département, pour leur proposer des solutions de relogement adaptées à leur situation.

ENEDIS a rétabli dans la matinée le courant pour tous les foyers qui en étaient privés.

Aucun dégât n'est à déplorer sur les infrastructures routières et les réseaux de communication.

La mobilisation des services de l'État et des services municipaux :

Depuis hier, 80 sapeurs-pompiers, dont des experts bâtimentaires venus des départements limitrophes, interviennent pour mettre en sécurité et procéder à l'analyse des risques des constructions endommagées.